



**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - COVID 19
DOSSIER DE PRESSE**

**La Région agit pour accompagner et faciliter la
reprise des étudiants**

Mercredi 27 janvier 2021



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Sommaire

ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE	3
I - DEPUIS LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2020, DES MESURES D'URGENCE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS IMMÉDIATS DES ÉTUDIANTS	4
▲ Lutte contre la fracture numérique	4
▲ Aide alimentaire : des produits frais et locaux pour les étudiants avec Bien Manger pour Tous	5
▲ Accompagnement psychologique	6
▲ Aide exceptionnelle aux étudiant.es en soins infirmiers et aides-soignants	7
II - LA RÉGION AMPLIFIE SON ACTION AFIN DE PERMETTRE LES CONDITIONS DE RÉOUVERTURE DES UNIVERSITÉS.....	8
▲ La Région renforce l'accès au dépistage	8
▲ Des jobs étudiants et des places de formation supplémentaires dans le secteur paramédical et en travail social	9
▲ 33 000 produits d'hygiène remis aux étudiants, en partenariat avec la fondation Pierre Fabre	10

“ Je refuse que cette génération soit victime de la situation exceptionnelle que nous traversons et renonce à ses ambitions. ”



I solés, démunis et souvent fragilisés moralement par les mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, de nombreux étudiants se trouvent actuellement en grande détresse. En brisant les liens sociaux, affectifs et éducatifs, en isolant les jeunes, cette crise met en péril leur santé mais également leur avenir avec un vrai risque de décrochage scolaire.

Notre rôle est plus que jamais de trouver des solutions concrètes pour répondre à leurs besoins et éviter qu'à la crise sanitaire, s'ajoutent des drames humains. Je refuse que cette génération soit victime de la situation exceptionnelle que nous traversons et renonce à ses ambitions.

En réponse à ce contexte, la Région Occitanie s'est déjà pleinement mobilisée en fournissant des ordinateurs portables et des clés 4G aux universités pour permettre de réduire la fracture numérique, particulièrement pour les étudiants les plus en difficulté, et en fournissant des produits frais et locaux à ceux pour qui se nourrir est devenu une difficulté au quotidien.

Face au prolongement de la situation sanitaire, la Région agit pour répondre aux besoins immédiats des jeunes et faciliter la reprise. Elle va ainsi amplifier son action dans les semaines à venir, en renforçant notamment les dispositifs d'accompagnement psychologique, en lien avec les universités et les CROUS.

Avec la mise en place d'équipements pour le dépistage salivaire EasyCov au sein des centres de soins universitaires avant fin janvier, qui viendront compléter les actions Proxitest, mon souhait est aujourd'hui d'accompagner et de faciliter le retour en cours d'une partie des étudiants. Car nous le savons, l'accès au dépistage est la clef pour permettre la mise en œuvre au sein de nos établissements d'enseignement supérieur de la chaîne de prévention Tester-Alerter-Protéger pour éviter la propagation du virus.

Et parce qu'en raison de la crise, beaucoup de jeunes ont perdu le petit boulot qui leur permettait de payer leurs études, de faire leurs courses ou de financer leurs loisirs, la Région va proposer rapidement 300 jobs étudiants dans ses services et dans les lycées et va également mobiliser les acteurs économiques et les collectivités, sur l'ensemble du territoire, pour amplifier la démarche.

Carole Delga
Présidente de la Région
Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

I - DEPUIS LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2020, DES MESURES D'URGENCE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS IMMÉDIATS DES ÉTUDIANTS

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a perturbé fortement la rentrée universitaire et impacté directement les étudiants, en particulier les plus fragiles. En réponse à cette situation inédite, et afin de contribuer à la continuité pédagogique et à la réussite des 256 000 étudiants que compte l'Occitanie, la Région s'est mobilisée dès le début de la crise pour apporter des solutions concrètes répondant à leurs besoins immédiats. Ces mesures ont été poursuivies et amplifiées à l'automne 2020.

1. LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

► Distribution des clés 4G et ordinateurs portables pour les étudiants

En 2020, la Région a distribué aux universités et grandes écoles **5 000 ordinateurs portables et 2 000 clés 4G** actives jusqu'à la fin de l'année universitaire. Destinés aux étudiants les plus précaires, ces outils numériques leur permettent de suivre leurs cours à distance grâce à une connexion de qualité et ainsi assurent la continuité pédagogique. La mobilisation de la Région et des établissements a permis d'équiper les étudiants avant les vacances de Noël, leur assurant des conditions plus sereines pour préparer et passer les examens du 1^{er} semestre.

En lien avec les besoins identifiés par les établissements, la Région a décidé de financer ces derniers pour permettre l'achat de 1000 clés 4G supplémentaires d'ici la fin du mois de janvier 2021.



► Aide à l'équipement numérique des établissements d'enseignement supérieur et des instituts en formations sociales et paramédicales

La Région a également souhaité accompagner les établissements dans l'achat d'équipements pédagogiques numériques afin de développer de nouveaux modes d'enseignement s'appuyant à la fois sur du distanciel et du présentiel (notamment pour les amphis et salles de cours : équipements de captation, micro-casques, webcam, micros, tablettes avec stylet, logiciels, etc.).

8 IUT ont ainsi déjà été soutenus par exemple :

► **IUT d'Auch** : mise à niveau des équipements informatiques de diffusion des ressources pédagogiques, permettant de développer une pédagogie hybride.

► **IUT de Toulouse** : équipement du département Génie Mécanique et Productique en écrans dynamiques et tablettes-PC afin de poursuivre le développement des enseignements hybrides.

► **IUT de Nîmes** : dans le cadre du projet " Espace ", équipements et aménagement d'un espace multimodal, à la pointe des innovations pédagogiques permettant la réalisation de plusieurs types de séquences pédagogiques en présentiel et en distanciel.

6 établissements de formations paramédicales ou en travail social ont également été soutenus dont :

► les Instituts de Formations en soins infirmiers et aide-soignant d'**Auch et de Pamiers** accompagnés pour l'acquisition respectivement de 20 et 16 ordinateurs

► l'Institut de Formations en soins infirmiers et aide-soignant à **Sète** accompagné pour l'équipement de salles de visio (caméras, micros, écrans...).

2. AIDE ALIMENTAIRE : DES PRODUITS FRAIS ET LOCAUX POUR LES ÉTUDIANTS AVEC BIEN MANGER POUR TOUS

Lancée pendant le premier confinement, l'opération « Bien manger pour tous » permet aux personnes les plus en difficultés d'accéder à des produits frais et de qualité, achetés par la Région à des producteurs locaux et remis aux associations d'aide alimentaire régionales. Au regard des besoins croissants enregistrés par ces associations, **la Région Occitanie a décidé de renouveler l'opération et d'organiser des distributions spécifiques pour les étudiants** particulièrement impactés par la crise et les mesures de confinement. Le CROUS prend contact avec les étudiants les plus fragiles.

Dès le mois de novembre 2020, 3 premières opérations, concernant 3 000 étudiants, ont pu être réalisées en partenariat avec les CROUS de la région.

La précarité étudiante s'aggravant, la Région organise à partir du 26 janvier 2021, toujours en lien avec les CROUS, la livraison de **5 000 paniers supplémentaires** au sein des résidences universitaires de la région à Toulouse, Montpellier, Perpignan, Nîmes, Béziers, Foix, Albi, Castres, Rodez, Cahors et Tarbes.

Dans le cadre des distributions « Bien Manger pour Tous » qui seront organisées en février et avril prochains, des paniers pourront à nouveau être mis à disposition des étudiants, en fonction de l'évolution du contexte sanitaire et en concertation avec les associations d'aide alimentaire régionales.



3. ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Les confinements ont provoqué l'isolement et augmenté les difficultés psychologiques de nombreux jeunes. Alertée par les représentants des étudiants, la Région a travaillé en partenariat avec les Universités et les CROUS pour identifier les actions à renforcer ou à mettre en place, et les soutenir financièrement : renforcement des équipes de psychologues, psychiatres, assistant-e-s social-e-s, ateliers en ligne pour la gestion du stress, sophrologie...

Ces actions permettent :

- » L'augmentation du nombre de consultation en présentiel : Toulouse, Montpellier, Nîmes : entre 30% et 60% selon les sites
- » Le renforcement des consultations en ligne, via des plateformes (Crous et universités) : plus de 800 consultations
- » De proposer des ateliers en ligne, notamment de sophrologie ou de gestion du stress. Très appréciés, plus de 3800 places sont aujourd'hui proposées aux étudiant-e-s

► Sur le **Centre de soins universitaires de Toulouse** :

- ◊ Le service inter-établissements de médecine préventive porté par l'UFTMIP (Toulouse) va passer de **5 à 8 psychologues** et renforcer son équipe d'assistantes sociales avec la création de 3 nouveaux postes. Ainsi, le **nombre d'étudiants accompagnés** par les psychologues passera de 150 à **250**.

► Le renforcement de l'offre du **Centre de soins universitaire de Montpellier** avec :

- ◊ La création d'une consultation en psychiatrie, portée par l'Université de Montpellier en partenariat étroit avec le CHU de Montpellier : cette offre sera effective à partir du 1^{er} février et avec une fréquence de 5 matinées par semaine, soit environ 500 consultations pour les six mois, ouverte à tous les étudiants du site Montpellier.
- ◊ L'augmentation du nombre de psychologues, ce qui permettra de réaliser 1 600 consultations en 6 mois.

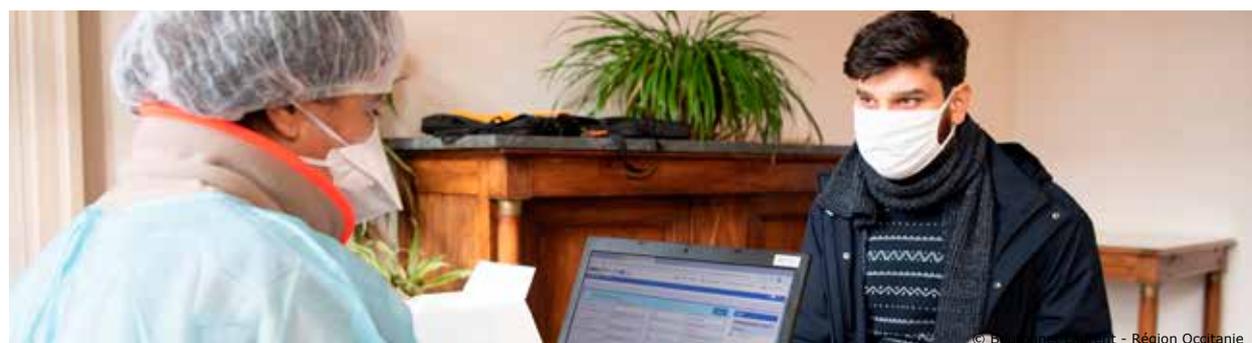
► A l'Université Paul-Valéry-Montpellier, l'aide régionale permet de prolonger pendant trois mois la cellule d'écoute mise en place depuis le 30 novembre, avec une équipe de 16 psychologues se relayant du lundi au samedi de 12 à 22h (plus de 110 appels par mois)

Par ailleurs, un partenariat entre la Région et le CROUS Occitanie-Montpellier permet d'anticiper et d'accélérer la mise en place d'une plateforme de consultations à distance avec des psychologues, dès fin janvier et jusqu'au 30 avril, dans l'attente d'une solution nationale qui doit être déployée au 2^{ème} trimestre 2021. Cette plateforme propose 500 consultations, accessibles à tous les étudiant.e.s de l'académie de Montpellier.

► A l'**Université de Nîmes**, le soutien de la Région permet :

- ◊ De passer de 12 consultations par semaine à 16 consultations par semaine pendant 6 mois (augmentation 33 % - 70 étudiants/mois). Les vacances sont assurées par 2 psychologues.

► Sur le site de l'**Université de Perpignan Via Domitia** : mise en place d'ateliers de sophrologie : 100 séances de 1h15 pour des groupes de 15-20 étudiants en présentiel ou à distance (pour les sites de Mende, Narbonne, Carcassonne, Font-Romeu notamment) avec la possibilité de rendez-vous individuels notamment en vue de préparation des examens. Cette opération rend possible la prise en charge de 1 500 étudiants.



DROITS ET SERVICES : **LA RÉGION AUX CÔTÉS DES CROUS POUR ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS**

Les CROUS (Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires), proposent aux jeunes de nombreux services pour les accompagner et faciliter leur vie étudiante (bourses, restauration, logement, accès à la culture...).

En Occitanie les antennes des CROUS de Toulouse et Montpellier, présentes dans chaque département, facilitent l'accès aux droits et proposent des aides concrètes dédiées aux étudiants, parmi lesquelles :

- Des bons d'achats de première nécessité
- Des repas à 1€, du lundi au vendredi en vente à emporter
- L'organisation d'événements en ligne autour du sport et de la culture

La Région soutient l'action des CROUS et, en cette période de crise, la complète avec des opérations spécifiques.

4. AIDE EXCEPTIONNELLE AUX ÉTUDIANT.ES EN SOINS INFIRMIERS ET AIDES-SOIGNANTS

Dans un contexte inédit de crise sanitaire, une aide exceptionnelle à destination des étudiant.es en soins infirmiers et des élèves aides-soignants a été mise en place entre le 24 mars et la fin de l'année universitaire 2019-2020. C'est ainsi **1 700 apprenant.es qui ont pu bénéficier de cette aide exceptionnelle**, dont 1 421 en formations d'infirmiers.

Pour l'année 2020-2021, une nouvelle aide exceptionnelle est en place depuis le mois d'octobre dernier et accessible, sans condition de ressource, aux étudiants en soins infirmiers et aux élèves aides-soignants qui se mobilisent sur le front du Covid 19 pendant leurs parcours de formations financés par la Région, en stages conventionnés dans des établissements de santé ou médico-sociaux, publics ou privés. **Le montant de l'aide est de 250 € par semaine complète de stage (35h), plafonnée à 1 000 €, correspondant à un maximum de 4 semaines de stages.**



© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

DES MESURES EN CONCERTATION AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS UNIVERSITAIRES

Fidèle à sa méthode, la Région Occitanie a pris depuis plusieurs mois des mesures volontaristes pour venir en aide aux étudiants en consultant l'ensemble des acteurs concernés, pour être au plus près de leurs attentes et de leurs besoins. Plusieurs temps d'échanges ont ainsi été organisés depuis la rentrée universitaire par la vice-présidente régionale en charge de l'enseignement supérieur Nadia Pellefigue avec le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), les représentants étudiants (syndicats, associations, étudiants élus dans les conseils d'administration des universités, écoles, etc.), ainsi qu'avec les présidents d'Universités et les directeurs des grandes écoles. Michel Boussaton, élu régional en charge des formations sanitaires et sociales, a également eu des temps d'échanges avec les associations représentatives comme la Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers (FNESI) et la Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie (FNEK).

Parmi les besoins et inquiétudes exprimés lors de ces échanges : fourniture de masques pour la communauté étudiante, équipement en PC et clés 4G, alerte sur la précarité sociale et besoin croissant d'aide alimentaire, crainte d'un accroissement de l'isolement, besoin de renforcement du soutien psychologique.

II. LA RÉGION AMPLIFIE SON ACTION AFIN DE PERMETTRE LES CONDITIONS DE RÉOUVERTURE DES UNIVERSITÉS

Face au prolongement de la situation sanitaire, la Région a décidé d'amplifier son action dans les semaines à venir afin d'apporter aux étudiants tout le soutien nécessaire et favoriser les conditions de réouverture des universités avec notamment une massification des dispositifs de dépistage.

1. LA RÉGION RENFORCE L'ACCÈS AU DÉPISTAGE

Élément essentiel dans la chaîne de prévention Tester-Alerter-Protéger, le dépistage est aujourd'hui une des clefs dans la lutte contre la propagation du virus. En réponse à l'appel et au souhait des étudiants de retourner en cours en présentiel, la Région va massifier les dispositifs de tests.

► Proxitest : dépistage massif pour permettre la reprise des cours en présentiel

En lien avec l'ARS et la Croix-Rouge, la Région Occitanie a pris l'initiative de mettre en place une politique de dépistage sur-mesure, au plus près des besoins des citoyens. Ces opérations mobiles proposent le **déploiement de tests antigéniques, sans rendez-vous, accessibles gratuitement** et aux résultats plus rapides (trentaine de minutes). L'objectif étant d'agir plus vite contre le virus dans tous les territoires.

Grâce aux équipes de la Croix-Rouge française bénévoles, mobilisées pour l'organisation et la réalisation des prélèvements, **63 opérations ont pu être menées à ce jour, et d'autres sont en préparation**. A l'approche des fêtes de fin d'année, 8 opérations « Flash Proxitest » avaient été menées du 14 au 18 décembre en partenariat avec le Crous et la Croix-Rouge **dans les résidences universitaires** de Toulouse, Montpellier, Nîmes et Albi, ayant permis de tester **plus de 500 jeunes** avant leur retour auprès de leurs familles pour les fêtes.

L'objectif est aujourd'hui de faciliter davantage encore l'accès à ces tests aux étudiants. Dans le cadre du prolongement des opérations « Proxitest », en fonction des besoins identifiés par les CROUS et en partenariat avec la Croix Rouge, **la Région va tripler son effort de tests sur les mois de février et mars, pour toucher près de 2000 étudiants**.



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

► EasyCov : agir rapidement pour éviter la propagation du virus

Test de dépistage salivaire désormais pris en charge par la Sécurité sociale, EasyCov est le fruit d'une collaboration public-privé, développée en Occitanie, rassemblant le CNRS, le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier, l'entreprise Skin Cell ainsi que l'entreprise montpelliéraine spécialisée dans le numérique Vogo.

Facile d'utilisation, il ne nécessite qu'un léger prélèvement de salive suivi d'une manipulation d'une quarantaine de minute pour obtenir le résultat via un système de couleur (jaune pour « positif » et orange pour « négatif »).

La Région Occitanie s'est impliquée dans ce projet de développement via une aide de 236 000€ au laboratoire du CNRS Sys2Diag et l'Institut de Recherche en Infectiologie de Montpellier (IRIM), ainsi qu'un soutien de 200 000€ apportée à Vogo via le dispositif « Pass rebond ».

Dès fin janvier, **la Région va mettre à disposition gratuitement 7 machines de dépistage EasyCov au sein de 6 centres de soins universitaires d'Occitanie à Toulouse, Montpellier, Perpignan et Nîmes**, ce qui permettra aux universités de pouvoir tester rapidement un étudiant.e qui se présente au centre de soins avec des symptômes COVID.

2. DES JOBS ÉTUDIANTS ET DES PLACES DE FORMATION SUPPLÉMENTAIRES DANS LE SECTEUR PARAMÉDICAL ET EN TRAVAIL SOCIAL

► La Région propose plus de 300 jobs étudiants à pourvoir à partir de février

A partir du mois de février, la Région ouvrira ces emplois à destination de l'ensemble des étudiants du territoire qui seront à pourvoir à compter du mois de février et jusqu'à la fin de l'été. Ces jobs concerneront :

- Des missions administratives dans les services de la Région, notamment en lien avec le traitement des aides régionales d'urgences déployées en réponse à la crise et de la mise en place du numéro vert dans le cadre du transport à la demande pour se rendre sur les lieux de vaccination pour les personnes de plus de 75 ans (jusqu'à 80 emplois)
- Des missions administratives en lien avec les dispositifs de dépistage dans les lycées : accueil, enregistrement dossiers prise de RDV, etc. (environ 100 vacations de demi journée par semaine)

L'ensemble de ces offres est à retrouver prochainement sur le site du Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) Occitanie :
<https://www.crij.org/fr/>

En parallèle, **la Région vient de lancer un appel auprès de l'ensemble des acteurs économiques régionaux** (via le réseau des chambres consulaires), ainsi que **des collectivités** (présidents des Départements, grandes villes et EPCI d'Occitanie), **pour les inviter à s'associer à cette démarche.**

Enfin la Région Occitanie entend maintenir les dispositifs existants pour renforcer les possibilités d'emplois aux étudiants pour la période de césure estivale en proposant environ 100 emplois saisonniers au sein de services administratifs (juillet ou août) ainsi qu'environ 300 emplois saisonniers ponctuels (mi-juin/ mi-juillet – fin août/ début octobre) dans le cadre des opérations de restitution et de distribution des équipements scolaires aux lycéens.

► A la rentrée 2021, 350 places supplémentaires en enseignement supérieur, pour former des infirmiers de proximité

Pour l'année universitaire en cours (2020-2021), la Région a déjà augmenté significativement le nombre de places de formation pour les étudiants du secteur paramédical et en travail social avec :

- 101 places supplémentaires en Instituts de formation en soins infirmiers ;
- 137 places en formations en travail social (éducateur. trice jeunes enfants, conseiller.e en économie sociale et familiale, éducateur.trice spécialisé, éducateur.trice technique spécialisé ou encore assistant.e de service social).

La Région ira encore plus loin, pour la prochaine rentrée universitaire de septembre 2021. Dans son Pacte vert – plan santé bien être, elle a d'ores et déjà prévu d'augmenter de 10% les places d'entrants en IFSI, la formation bac + 3 la plus demandée sur Parcoursup.

A la rentrée de 2021, l'objectif est ainsi de permettre l'accès en première année à presque 2 500 jeunes, soit près de 350 de plus qu'en 2019.

Un bonus de 150 € au mois de janvier pour les étudiants boursiers en formations paramédicales et sociales

La Région verse chaque année des bourses mensuelles aux apprenants en formations relevant de sa pleine responsabilité, dans le secteur sanitaire et social. Cette année, pour ce qui concerne l'enseignement supérieur uniquement, ce sont 4132 étudiants qui bénéficient d'une bourse d'un montant de la Région comprise entre 103 € et 568 € par mois. En janvier, pour lutter contre la précarité, un versement exceptionnel complémentaire de 150 € est attribué à chacun, comme cela a été décidé au niveau national pour les bénéficiaires des bourses gérées par les CROUS.

3. 33 000 PRODUITS D'HYGIÈNE REMIS AUX ÉTUDIANTS, EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION PIERRE FABRE

Le Groupe Pierre Fabre a répondu favorablement à l'appel aux dons de la Région en faveur des étudiants et a mis à disposition 33 000 produits d'hygiène (crème, shampoing, dentifrice, brosse à dents, etc.) qui seront distribués lors des opérations Bien manger pour tous, organisées dans les résidences universitaires bénéficiaires (voir page 5).



CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Laure Dupau

Attachée de presse

05 61 33 56 06 | 06 40 93 44 11

laure.dupau@laregion.fr

Toulouse

05 61 33 53 49 | 52 75

service.presse@laregion.fr

Mathilde Masson

Attachée de presse

04 67 22 86 46 | 06 07 75 52 82

mathilde.masson@laregion.fr

Montpellier

04 67 22 81 31

 @presseoccitanie | laregion.fr



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée